

DE LA PASSION À LA PROFESSION



BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation Structures de Tourisme

Devenez animateur Maître Nageur Sauveteur et obtenez votre BPJEPS AAN



Objectifs

- ✓ Enseignement de la natation jusqu'au premier niveau de compétition
- ✓ Animation d'activités aquatiques en structure de tourisme (Aquagym, Water-polo, FloatFit etc.)
- ✓ Encadrement de tous types de publics en milieu aquatique

Durée et dates de la formation*

12 mois de novembre 2023 à novembre 2024

Période d'inscription et épreuves de sélection

Les inscriptions sont ouvertes en continu et les épreuves de sélection ont lieu les **02, 09 et 16 septembre 2022**.

**Sous réserve d'habilitation par la DRAJES*

Prérequis

- Avoir plus de 16 ans
- Être titulaire du BNSSA* au premier jour de l'entrée en formation
- Être titulaire du PSE1** au premier jour de l'entrée en formation

**Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
** Premiers Secours en Équipe de niveau 1*

Formation exclusivement en **contrat d'alternance** (contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage) avec les structures locales. Cette formation est **100% financée et rémunérée** par l'employeur (cf. tableau ci-dessous).

Niveau de formation	- 21 ans	21 à 25 ans	+26 ans
Apprentissage	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
Professionnalisation	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC

La formation BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif" mention "Activités Aquatiques et de la Natation" est un diplôme d'État de niveau 4. Le diplôme atteste de compétences permettant d'évoluer en tant que Maître Nageur Sauveteur.

Une fois la formation terminée, on retrouve de nombreux employeurs recherchant ce type de profils : les associations, les entreprises, les clubs de sport ou encore les collectivités.

L'IMSAT vous ouvre ses portes et vous accompagne vers l'emploi. Fort de son réseau partenarial, l'IMSAT peut vous mettre en relation avec ses partenaires afin de faciliter votre recherche de structure d'alternance.



Dates clés



Publics



Prise en charge & rémunération



Contact

contact@imsat.co
04 94 75 24 15



Campus de la Grande Tourrache
Avenue François Arago - 83130 La Garde

www.imsat.co

09122022

Ne pas jeter sur la voie publique

RUBAN D'ALTERNANCE

Novembre 2023

Novembre 2024



La répartition des jours d'alternance est susceptible d'évoluer selon les besoins de la structure d'alternance ou les périodes de l'année

Le BPJEPS AAN



Conception et conduite de projets pédagogiques



Conduite d'actions à visée d'éveil et d'apprentissages pluridisciplinaires



Enseignement des nages codifiées et natation scolaire



Organisation et mise en sécurité des lieux de pratique



Prévention des risques liés à l'hygiène de l'air et de la structure



Immersion en milieu professionnel

4 Unités Capitalisables

UC 1

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
(UC transversale à tous les BPJEPS)

UC 2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
(UC transversale à tous les BPJEPS)

UC 3

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Aquatiques et de la Natation.
(UC spécifique à la mention Activités Aquatiques et de la Natation)

UC 4

Mobiliser les techniques des Activités Aquatiques et de la Natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des Activités Aquatiques de la Natation.
(UC spécifique à la mention Activités Aquatiques et de la Natation)

v09122022

Ne pas jeter sur la voie publique